

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 12/002/2007 – ÉFAI
5 janvier 2007

AU 06/07 Renvois Forcés / Torture / Craintes de nouveaux actes de torture

ÉGYPTE Ayman Hkiri (h)
Ahamed Lahbib (h)
Mohamed Almadiri (h)
ainsi qu'un autre homme dont Amnesty International ignore l'identité

Les autorités égyptiennes s'apprêtent à renvoyer de force les quatre ressortissants tunisiens mentionnés plus haut. Cette décision peut intervenir à tout moment et exposerait les quatre hommes à un risque élevé de torture. Ils sont actuellement détenus au centre de détention d'al Khalifa au Caire, la capitale. Aucune charge n'a été retenue contre eux. Cinq autres ressortissants tunisiens ont apparemment été renvoyés de force le 4 janvier.

Ayman Hkiri, Ahamed Lahbib, Mohamed Almadiri et un autre ressortissant tunisien faisaient partie d'un groupe d'étudiants, égyptiens et étrangers, arrêtés vers la fin du mois de novembre. Tous ont été interrogés dans le cadre d'investigations portant sur les activités d'une cellule terroriste recrutant en Égypte des combattants prêts à se battre contre la coalition dirigée par les États-Unis en Irak. Ils ont tous été détenus plusieurs semaines dans les locaux du Service de renseignements de la sûreté de l'État à Madinet Nasr, dans le nord du Caire, où ils affirment avoir été victimes d'actes de torture : il s'agissait notamment de coups et de décharges électriques sur des parties sensibles de leur corps, tandis qu'ils avaient les yeux bandés et les menottes aux poignets. Ils ont également été privés de sommeil et contraints à regarder les actes de torture infligés à leurs compagnons de cellule.

Cinq autres ressortissants tunisiens ayant subi le même traitement dans les locaux du Service de renseignements de la sûreté de l'État à Madinet Nasr auraient été renvoyés de force dans la soirée du 4 janvier, après avoir passé plusieurs jours au centre de détention d'al Khalifa. On ignore où ils se trouvent actuellement et s'ils ont été arrêtés à leur arrivée.

Outre les neuf ressortissants tunisiens, huit Français, deux Belges, un Américain et un certain nombre de Syriens et d'Égyptiens ont été appréhendés lors de coups de filet dans le quartier Madinet Nasr au Caire et à Alexandrie. Les ressortissants français et belges étaient des étudiants venus apprendre l'arabe et étudier l'islam. Ils ont été interpellés, en novembre, parce qu'ils étaient soupçonnés d'appartenir à un réseau terroriste. Tous ont été libérés pour être renvoyés dans leurs pays respectifs le 7 décembre.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis plusieurs années, Amnesty International reçoit un grand nombre d'informations faisant état d'actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements imputables aux forces de sécurité tunisiennes, notamment à des membres de la Direction de la sûreté de l'État du ministère de l'Intérieur, à Tunis, la capitale. Dans la quasi-totalité des cas, aucune enquête n'est ouverte et les auteurs présumés de ces actes ne sont pas traduits en justice.

En mai 2004, Tarek Belkhirat, ressortissant tunisien, a lui aussi été renvoyé contre son gré en Tunisie, par les autorités françaises, après le rejet de sa demande d'asile. Il a été appréhendé à son arrivée et inculpé au titre d'une loi antiterroriste de 2003. En février 2005, le Conseil d'État, échelon suprême de la juridiction administrative en France, a annulé l'arrêté de reconduite à la frontière prononcé contre Tarek Belkhirat. En mars de la même année, un tribunal de Tunis l'a condamné à une peine de dix ans d'emprisonnement, réduite en appel à cinq ans en octobre 2005. Il est toujours emprisonné en Tunisie à ce jour.

Les autorités tunisiennes détiennent toujours, en application de la loi antiterroriste de 2003, quelque 400 personnes qui sont apparemment soupçonnées d'avoir voulu aller se battre en Irak.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en arabe ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé à l'idée qu'Ayman Hkiri, Ahamed Lahbib, Mohamed Almadiri et un autre ressortissant tunisien, ainsi que toutes les personnes détenues avec eux n'aient été victimes de torture ;
- exhortez les autorités à ouvrir sans attendre une enquête sur ces informations et à traduire en justice les responsables présumés ;
- appelez-les à empêcher toute nouvelle atteinte contre eux ;
- dites-vous inquiet à l'idée que ces quatre hommes soient sur le point d'être renvoyés en Tunisie et demandez aux autorités de stopper toute tentative de renvoi ;
- priez les autorités d'empêcher le renvoi forcé de toute personne dans un pays où elle risquerait d'être victime de graves violations des droits humains, conformément aux obligations qui incombent à l'Égypte en vertu de la Convention des Nations Unies contre la torture et les autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- rappelez-leur que le droit international interdit en toutes circonstances aux États d'expulser, de refouler ou d'extrader une personne vers un autre pays où il y a des motifs sérieux de croire qu'elle risque d'être soumise à la torture ;
- demandez aux autorités égyptiennes de ne pas expulser les quatre hommes dans un pays tiers où ils ne bénéficieraient pas de garanties durables et effectives contre un renvoi forcé en Tunisie.

APPELS À :

Président :

H.E. Muhammad Hosni Mubarak
President of the Arab Republic of Egypt
'Abedine Palace, Cairo, Égypte

Fax : +20 2 390 1998

Courriers électroniques : webmaster@presidency.gov.eg

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

Ministre de l'Intérieur :

General Habib Ibrahim El Adly
Minister of the Interior, Ministry of the Interior
Al-Sheikh Rihan Street, Bab al-Louk, Cairo, Égypte

Fax : +20 2 579 2031

Courriers électroniques : moi@idsc.gov.eg

moi1@idsc.gov.eg

moi2@idsc.gov.eg

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Conseil national des droits humains :
National Council for Human Rights
1113, Corniche al-Nil
NDP Building, Cairo, Égypte
Fax : +20 2 5747670

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Égypte dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*